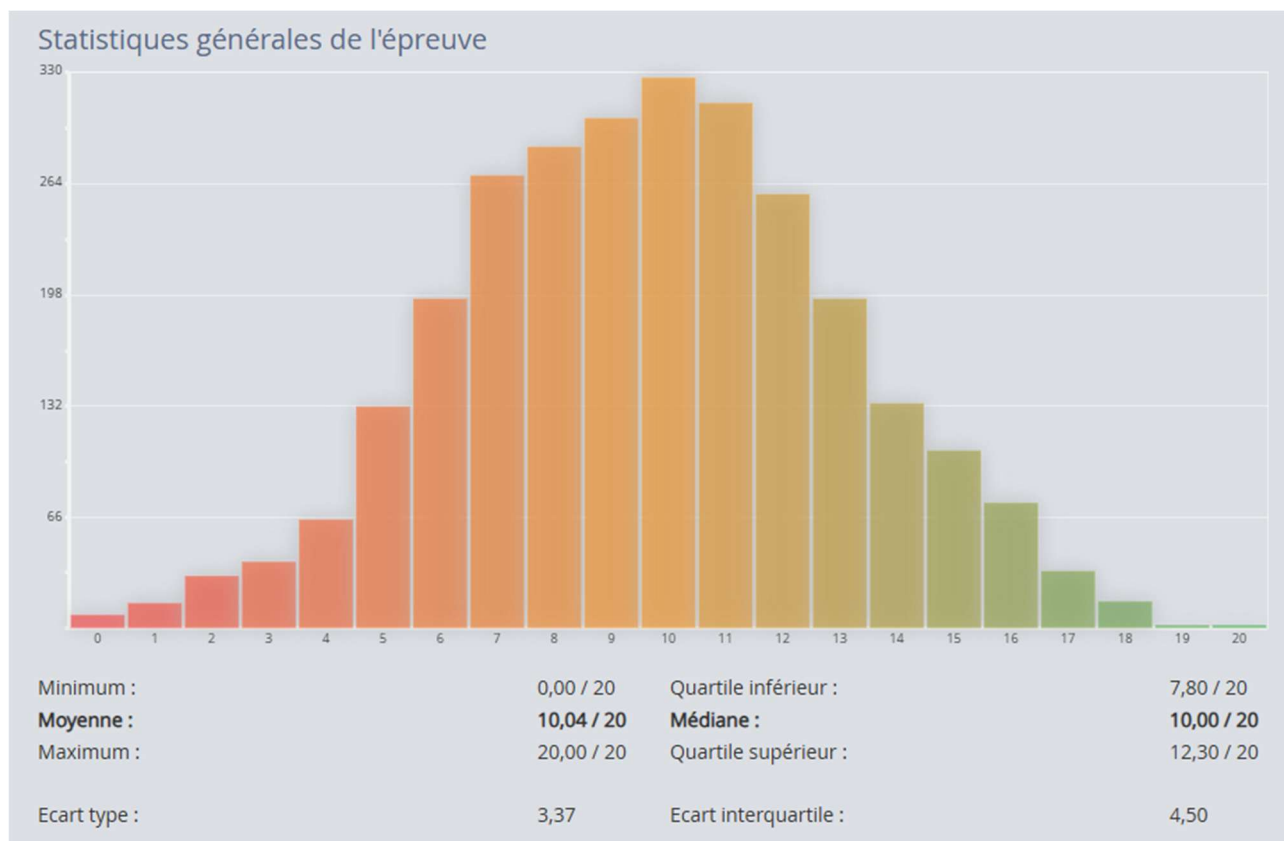


CONCOURS CPGE BCPST - SESSION 2026

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE ANGLAIS LVO



Les remarques du jury, bien qu'elles puissent paraître sévères ou très critiques, ne visent pas les candidats eux-mêmes, mais plutôt leur niveau de préparation, souvent jugé insuffisant. Le jury reconnaît au contraire leurs capacités et rappelle que ce concours exigeant reste accessible avec une préparation adaptée.

Ces commentaires ont donc un objectif constructif :

- aider les candidats de la session concernée à comprendre leur évaluation ;
- permettre aux futurs candidats de mieux se préparer.

Le jury insiste également sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une simple certification de niveau en anglais, mais d'un concours. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir un anglais parfait pour réussir : il faut surtout répondre clairement et intelligemment aux questions, dans une langue correcte et structurée.

Les attentes méthodologiques étant globalement stables d'une année à l'autre, les rapports précédents constituent une aide précieuse. Enfin, le jury souligne que de nombreuses copies étaient satisfaisantes, voire excellentes, avec des réponses pertinentes, organisées et rédigées dans un anglais de bon niveau.

I. Présentation de l'épreuve

L'épreuve d'anglais comporte deux parties : une question de compréhension et synthèse, et une question de réflexion, toutes deux des questions rédactionnelles.

1. Première partie

Les candidats doivent répondre à « une question destinée à tester la compréhension » d'un ensemble de deux articles, l'un en français et l'autre en anglais, répondant aux critères suivants :

- D'une longueur cumulée comprise entre 900 et 1000 mots
- Ayant un ancrage clair dans l'aire linguistique et culturelle anglophone
- Pouvant toucher des domaines variés et exprimer un ou plusieurs points de vue

L'article tiré de la presse française doit représenter « *entre 25% et 40% du nombre total de mots des deux articles* », soit 250 à 400 mots environ, et ainsi le texte en anglais comprendra de 600 à 750 mots. La réponse est attendue en 220 mots environ (tolérance de +/- 10%).

Il est précisé que la réponse à la question doit être produite « *in your own words* », ce qui revient à dire que le candidat doit rapporter dans un anglais correct les informations tirées du document en français et reformuler de manière satisfaisante les informations tirées du document en anglais.

2. Deuxième partie

Cette partie de l'épreuve consiste en « *une question de production écrite destinée à évaluer la capacité d'argumentation du candidat dans un anglais fluide et clair* ». Le candidat se voit donner le choix entre deux questions, dont l'une « *peut être en lien avec la thématique des articles supports de la question de compréhension* », tandis que l'autre n'est pas directement liée au contenu des articles.

L'exercice consistant en la production d'une argumentation, la réponse ne peut être uniquement descriptive, mais il est aussi explicitement demandé que des exemples viennent appuyer l'argumentation. Il faut donc trouver un juste équilibre et produire une argumentation soutenable étayée par des exemples appropriés et concis.

La longueur de la réponse attendue est également de 220 mots avec une tolérance de +/- 10%.

3. Notation

Chacune des deux parties de l'épreuve compte pour 10 points sur 20. Pour rappel : l'épreuve n'a pas pour fonction d'évaluer le niveau linguistique des candidats dans l'absolu, mais de les classer dans le cadre d'un concours, les notes obtenues ne comptant que pour l'admission.

II. Commentaire sur l'épreuve 2026

1. Question de compréhension

Les deux textes soumis à l'étude cette année traitaient des inquiétudes du monde agricole dans le contexte de signature de l'accord commercial UE-Mercosur.

Le premier est un éditorial intitulé « *Mercosur : à vous de voter contre !* », publié le 20 décembre 2025. Le second, intitulé « *"We're going to get hammered": Irish beef farmers fear for margins as Mercosur deal goes through* », a été publié trois semaines plus tard dans *The Irish Times* le 10 janvier 2026.

Les copies ayant correctement identifié l'article du *Courrier picard* comme un article d'opinion, contrastant avec l'article plus informatif de l'*Irish Times*, ont été valorisées.

Il convient de prêter attention aux dates complètes : les candidats n'ayant pas observé les dates de publication des deux articles assez attentivement ont suggéré que ces deux articles avaient été publiés à un an d'intervalle, ce qui a pu gêner leur appréciation de la situation.

Principes généraux

Les mêmes « *deux principes élémentaires* » mentionnés dans les rapports 2024 et 2025 comme devant guider les candidats pour réussir cet exercice peuvent être rappelés ici :

« 1 - *Le candidat doit lire la question avec attention, sa formulation n'est pas le fruit du hasard et doit absolument être prise en considération.*

« 2 - *Le candidat doit se fixer pour objectif de sélectionner/restituer les informations qui seraient nécessaires à un interlocuteur n'ayant pas connaissance des documents pour lui permettre de répondre lui-même de façon claire et complète à la question posée, y compris si elle porte en partie sur les textes eux-mêmes au-delà de leur simple contenu.* »

Attention : dans la question de synthèse, il ne s'agit pas de redire tout ce que disent les textes, mais de sélectionner puis restituer les informations pertinentes relevées dans les deux articles. Ce travail de sélection doit être guidé par la question posée.

Les copies se contentant d'énumérer les informations contenues dans les textes, trop souvent sans souci de les hiérarchiser et de les articuler entre elles avec des liens logiques, ont été pénalisées. Celles qui, au contraire, rendaient compte du contenu informatif des deux articles, ont été valorisées.

Un dernier rappel utile, là aussi sous forme d'une reprise *verbatim* des rapports précédents : « *au moins mentionner les sources de l'écrit produit, paraît une précision indispensable dans un monde où la question de la fiabilité de l'information et de la nécessité de pouvoir la vérifier se pose de manière parfois dramatique. Cette compétence s'acquiert normalement dès le collège dans le cadre de l'EMI.* » Quelle que soit la forme prise par ces renvois aux sources, ils sont indispensables, et ne doivent laisser la place à aucune ambiguïté. Trop de copies ont encore négligé ce point.

Un point de méthode concernant la mention des sources : il convient de former des phrases qui font sens. Il est possible de mentionner un argument et d'indiquer sa source entre parenthèses (*Doc. 1, 2*), ou de citer le document en sujet (*The document written in English / The Irish Times states that...*). En revanche, il n'est pas convenable d'employer un chiffre comme sujet d'une phrase (*1 states that... , while 2 adds that...*). Une rédaction désinvolte sera pénalisée.

Le jury rappelle que les deux textes proposés proviennent nécessairement de la presse francophone et anglophone. Les deux titres de presse d'où proviennent ces articles sont bien des journaux (*newspapers*) et non des publications scientifiques (*journals*) ou même des lettres commerciales, comme nous avons pu le lire s'agissant du *Courrier picard*.

Sujet 2026

La question posée, « *Why are farmers in France and Ireland worried about the EU-Mercosur agreement?* », invitait expressément à relever des éléments de réponse dans les deux articles. Ce relevé pouvait permettre de lister les éléments suivants :

- Concurrence directe sur les prix
- Baisse des revenus des agriculteurs européens
- Différence d'échelle entre l'UE et le Mercosur
- Déséquilibre des échanges (produits agricoles dans un sens, produits industriels dans l'autre)
- Agriculture sacrifiée au profit d'autres secteurs
- Normes sanitaires (hormones et antibiotiques) => Concurrence jugée déloyale
- Traçabilité et transparence, réglementation et critères moins stricts
- Qualité des produits potentiellement moindre

- Possible impact sur la santé des consommateurs
- Manque de soutien politique

Sans que tout ce qui précède soit nécessaire pour fournir une copie satisfaisante, trop de candidats ont ignoré la question posée, se contentant de rapporter, et souvent sans les organiser de manière logique, les différents éléments d'information relevés dans les textes.

Certains candidats ont posé, dans l'introduction, une question changeant l'angle de vue. Par exemple : *Are farmers justified in being worried? To what extent will the EU-Mecosur deal affect farmers?* Or, la question portait sur la nature des inquiétudes des agriculteurs, et non sur leur éventuelle justification ou l'impact avéré de cet accord. Nous rappelons donc qu'il faut répondre à la question posée, et non la réinventer.

Le jury a parfois pu accorder des points de compréhension même quand la question n'était pas parfaitement ciblée, mais cela n'a pas toujours été possible. On pourra, par exemple, comparer :

- *Irish beef offers transparency and traceability, and cows are well-treated* => C'est positif ; ce ne sont donc pas des raisons de s'inquiéter => Cela ne répond pas à la question.
- *South-American beef lacks transparency and traceability, and animal welfare is questionable* => Les agriculteurs européens s'en inquiètent => Cela contribue à répondre à la question.

D'autre part, dans de nombreuses copies la réponse inclut des éléments de contextualisation ou d'explicitation qui ne se trouvent nulle part dans les textes soumis à l'étude, voire des jugements personnels sur le sujet, et de ce fait n'ont pas leur place dans la réponse attendue.

2. Question d'expression

Principes généraux

Les quatre « *principes à respecter* », évoqués dans les rapports 2024 et 2025, méritent d'être ici rappelés :

Principe n° 1 : L'exercice consiste à répondre à la question posée.

Cette dernière, clairement énoncée, véritable problématique en elle-même, ne nécessite pas de reformulation particulière. Les candidats qui tentent de la formuler différemment en introduction prennent en réalité le risque d'en poser une autre, différente, et de se lancer alors dans un hors-sujet dommageable.

Cette question peut être contextualisée au préalable, c'est-à-dire situer le sujet dans un cadre plus large avant de répondre directement à la question : présenter brièvement le thème général, expliquer la situation ou l'enjeu, montrer pourquoi la question se pose, annoncer le sujet précis auquel on va répondre. Cette contextualisation ne saurait consister en une juxtaposition incongrue de la question et d'un sujet très éloigné.

Les candidats gagneront, enfin, à s'exercer à formuler des questions directes et grammaticalement correctes, les copies révélant encore trop souvent des formulations du type « *To what extent should consumers be responsible?* ». Le propos gagne en clarté et en concision avec un simple « *Are consumers indeed responsible?* », « *Should consumers be held responsible?* ».

Principe n°2 : Cette question demande à être analysée avec minutie.

Tous les termes qui la constituent sont importants et un repérage de ses mots-clés est nécessaire pour éviter le hors-sujet partiel qu'entraîne une lecture trop rapide menant à ne traiter qu'une dimension du problème posé.

Principe n°3 : Il faut *argumenter*, les exemples seuls ne peuvent pas tenir lieu de réponse.

Dans cet exercice, il ne suffit pas de donner son opinion et des exemples : il faut construire un raisonnement clair et argumenté. Les exemples doivent servir à démontrer une idée, et non remplacer la réflexion. Il est important de faire preuve de nuance, car un même exemple peut parfois soutenir des points de vue différents. Mieux vaut choisir peu d'exemples mais bien expliquer en quoi ils appuient l'argumentation. On peut ajouter que dans certaines copies, l'argumentaire s'illustre d'exemples anecdotiques excessivement détaillés ; des exemples concis et bien choisis seront plus percutants et efficaces.

Les exemples ayant trait au monde anglophone seront bonifiés. Toutefois, la pertinence et la maîtrise des exemples prime sur leur origine culturelle.

Principe n°4 : Il faut *organiser* son propos

Dans cet exercice, il est essentiel d'organiser clairement ses idées pour être compris. Une bonne réponse peut perdre de sa valeur si le texte est confus ou mal structuré. Il faut donc construire des paragraphes clairs, utiliser des connecteurs logiques et prévoir un plan au brouillon avant de rédiger.

Première question d'expression

“Do you think consumers should be responsible for protecting local agriculture through their purchasing choices? Why or why not?”

Cette question faisait directement écho à la suggestion de Mickaël Tassart : « *Le bon sens doit reprendre le dessus et c'est le consommateur qui aura le dernier mot. Même si le Mercosur est signé, vous pouvez encore voter contre.* » Autrement dit, les consommateurs sont invités à « voter avec leur portefeuille », et à acheter les produits locaux (français, par exemple) au lieu de leur préférer les produits sud-américains moins chers.

Ce sujet a été traité par un très grand nombre de candidats, qui ont préféré chercher des accroches créatives mais peu pertinentes plutôt que de se positionner par rapport à l'éditorial français, offrant pourtant une excellente entrée en matière.

Attention, donc, aux juxtapositions absurdes, aux contextualisations trop éloignées ou aux accroches pseudo-philosophiques vides. Par exemple :

- *Money controls the world and human beings are naturally selfish. Since ancient times, societies have depended on trade and consumption. In a globalized world, consumers should perhaps be responsible for protecting local agriculture.*
→ Généralités vagues et grandiloquentes qui n'apportent aucun éclairage concret au sujet.
- *In recent years, international trade agreements and competition from imported products have increased pressure on European farmers. As a result, many people now wonder whether consumers should help protect local agriculture through their purchasing choices.*
→ Ici, la contextualisation reste directement liée au sujet, introduit l'enjeu, et mène naturellement à la question posée.

Pour bien traiter ce sujet, il fallait bien comprendre ce que recoupe agriculture ou production locale : par opposition aux agriculteurs sud-américains, les agriculteurs locaux sont européens, voire français (si l'on vit en France). Ce n'est pas forcément un producteur pratiquant la vente directe, proposant des produits bio, et uniquement présent sur des petits marchés villageois. Il peut s'agir de produits vendus sur les marchés en plein-air, mais aussi dans les épiceries et supermarchés. Nous invitons les candidats à remarquer que l'on trouve des produits français en supermarché, y compris des produits régionaux.

Autres mots-clés pertinents :

- Les circuits de distribution courts : *short supply chains / distribution channels* (et non ~~short circuits~~).

- La guerre commerciale et les pratiques protectionnistes, que l'on pourrait adopter en réponse aux taxes de Donald Trump.
- *Should* : tenir le consommateur responsable de la protection des agriculteurs locaux n'est pas une vérité générale. C'est ce qui semble proposer l'éditorial du *Courrier picard*, et cela peut être remis en question.
- *Why* : le candidat est invité à justifier sa prise de position.
- *Responsible* (bien trop souvent mal orthographié) : ici, cela ne signifie pas que le consommateur est coupable de protéger les producteurs locaux. Cela signifie que c'est (peut-être) à lui de le faire.

Ce dernier point a son importance : si l'on décide que ce n'est pas au consommateur d'agir, car celui-ci doit faire de nécessaires arbitrages lorsqu'il doit payer son logement et sa facture d'énergie et de transport, qui d'autre pourrait le faire ? Certains candidats se sont tournés naturellement vers les distributeurs, et plus particulièrement les grandes surfaces (*supermarkets, big box retailers*), qui pourraient mettre davantage en évidence les produits locaux, ou les pouvoirs publics, qui peuvent imposer des réglementations strictes ou accorder des subventions (*subsidies*).

Deuxième question d'expression

"Is balancing economic growth with the protection of rural livelihoods possible?"

Peu de candidats ont choisi cette question qui, dans l'ensemble, n'a pas été bien comprise.

L'objectif était d'examiner si le développement économique peut coexister avec la préservation des modes de vie ruraux (agriculture, artisanat, communautés locales, traditions, environnement).

Afin d'éviter une réponse trop vague, il faut tout d'abord clarifier la définition des deux notions essentielles :

- *Economic growth* : industrialisation, infrastructures, investissements, création d'emplois, modernisation.
- *Rural livelihoods* : revenus agricoles, terres, traditions locales, stabilité sociale, environnement rural.

On devait ensuite montrer les tensions, et expliquer que la croissance économique menace parfois les populations rurales : construction d'usines ou de barrages ; urbanisation ; pollution ; disparition des terres agricoles ; exode rural. L'idée importante était de montrer que la croissance profite souvent davantage aux villes ou aux grandes entreprises.

On pouvait ensuite nuancer, et se demander si un équilibre entre les deux était possible : avec des politiques publiques adaptées ; une agriculture durable ; des aides aux petits producteurs ; des infrastructures respectueuses de l'environnement ; le développement des énergies renouvelables ou de l'écotourisme.

Une conclusion efficace devait répondre clairement à la question : oui, l'équilibre est possible, mais seulement si la croissance économique est pensée de manière durable et inclusive ; ou non, les deux objectifs sont souvent incompatibles dans la réalité actuelle, la croissance économique privilégiant souvent la rentabilité et les populations rurales ayant moins de pouvoir politique et économique.

Comme pour le premier sujet de réflexion, nous attirons l'attention des futurs candidats sur les pièges de la contextualisation et de la reformulation pas toujours bienvenue de la question. Par exemple :

- *Since the beginning of humanity, people have always wanted to improve technology and become richer. Nowadays, social media and artificial intelligence are changing our lives very quickly. So, can economic evolution destroy rural people lives or not?*
→ La technologie, l'IA et les réseaux sociaux n'ont aucun lien avec le sujet ; *economic evolution* ≠ *economic growth* ; la question originale parle d'équilibre possible, pas de destruction ; « *rural people*

lives » est grammaticalement incorrect ; « *or not* » donne un style maladroit et trop oral ; ce sujet complexe est réduit à une opposition simpliste. La problématique est déformée.

- *In many developing countries, governments invest in roads, factories, or large agricultural projects to stimulate economic growth. However, these developments may also threaten farmers, local communities, and traditional rural activities. The challenge, therefore, is to determine whether economic development can coexist with the protection of rural populations and their way of life.*
→ Ici, la contextualisation prépare réellement le sujet, et la reformulation conserve le sens de la question.

3. Langue

Le passage du rapport de la session 2023 déjà repris *verbatim* en 2024 et 2025 pourrait l'être intégralement à nouveau. Il mentionnait « *un manque de maîtrise du lexique courant et des règles grammaticales élémentaires, pour certaines abordées dès les premières classes du collège et sans cesse rappelées ensuite, car incontournables, tout au long de la scolarité* ». Encore une fois, il faut souligner que la perte de points se fait essentiellement sur des erreurs commises non pas sur des tournures présentant un caractère objectif de difficulté, ce que le jury sait reconnaître, mais au contraire sur l'accumulation de fautes lors de l'emploi de termes ou de constructions élémentaires.

Lexique et orthographe

Il est évident que les exercices de compréhension et d'expression demandent aux candidats un véritable effort de reformulation : il faut être capable de reformuler en anglais les idées tirées du texte anglais, mais aussi de traduire correctement celles issues du texte français. Le jury est conscient de cette difficulté et valorise les tentatives faites dans ce sens.

Cependant, certaines copies révèlent surtout un manque de maîtrise du vocabulaire de base. Beaucoup de candidats, au lieu de s'appuyer sur un lexique anglais simple mais solide, tentent d'inventer des mots à partir du français. Ces faux mots « transparents », souvent inexistantes en anglais, sont très fréquents.

Le problème n'est pas qu'un candidat prenne des risques ou fasse une approximation lorsqu'il manque d'un mot précis : cela fait partie de l'exercice. Ce qui est plus préoccupant, c'est l'absence de vocabulaire courant. Or une langue repose d'abord sur la connaissance des mots. Sans un lexique suffisant, il devient très difficile de comprendre un texte anglais et de s'exprimer correctement dans cette langue. L'acquisition progressive de ce vocabulaire pendant la formation est donc indispensable.

Il faut également insister sur l'importance du vocabulaire permettant d'organiser les idées. Les connecteurs logiques jouent un rôle essentiel pour structurer un raisonnement et guider le lecteur. Certaines confusions fréquentes, par exemple entre *moreover* et *however*, nuisent fortement à la clarté du propos.

Un autre point concerne l'écriture de la date en anglais. Malgré la présence d'articles de presse dans l'épreuve, beaucoup de candidats ne savent pas écrire correctement une date, utiliser la bonne préposition devant un jour (*on the 20th*) ou un mois ou une année (*in January, in 2026*), orthographier les mois ou penser à la majuscule nécessaire. Quelques révisions simples permettraient facilement d'éviter ce type d'erreurs.

Il faut rappeler qu'être à l'aise à l'oral ne garantit pas une bonne maîtrise de l'écrit. Certaines copies sont agréables à lire et relativement fluides, mais comportent de nombreuses fautes d'orthographe, grammaticales ou lexicales : confusion entre *it's* et *its*, entre *their*, *there* et *they're*, mauvais usage de l'apostrophe (**the 80's*), etc. Ces petites erreurs peuvent être corrigées avec davantage d'attention et de relecture.

Enfin, le jury aimerait rappeler que s'il est louable d'enrichir son vocabulaire, l'utilisation des expressions idiomatiques ne doit toutefois pas se faire au détriment du sens : les copies où s'enchaînent à tout prix les tournures sophistiquées apportent parfois bien peu d'éléments de réponse.

Quelques **considérations géographiques et culturelles** :

- Bruxelles (*Brussels*) est en Belgique, non en Irlande ; c'est effectivement la capitale de la Belgique, mais c'est surtout le siège de la Commission européenne (« *les ponts d'or réservés par Bruxelles* » est donc une métonymie en plus d'une métaphore : Bruxelles pour la Commission européenne).
- Le Royaume-Uni a voté pour quitter l'UE en 2016 (« *Brexit* »), et n'a donc aucun rôle dans l'accord UE-Mercosur.
- Les Etats-Unis n'étant pas en Amérique du Sud, ils ne comptent pas parmi les pays du Mercosur. Attention à la confusion entre *American* et *South American*.
- L'Amérique du Sud est une notion géographique, tandis que l'Amérique latine (*Latin America*, et non ~~*America-Latina*~~) est une notion linguistique et culturelle comprenant les pays américains hispanophones. Ainsi, le Mexique est un pays latino-américain, mais pas sud-américain.
- L'Afrique du Sud (*South Africa*) n'est pas synonyme d'Amérique du Sud : il y a un océan (l'Atlantique sud) entre les deux.
- Italie se dit, en anglais, *Italy* (et non ~~*Italia*~~, qui vient de l'italien).
- Attention à la confusion entre *Dutch* (néerlandais), ~~*Deutschland*~~ ou ~~*Deutsch*~~ (signifiant « Allemagne, allemand » en allemand) et *Germany*.

Le mot « Mercosur » a souvent été mal orthographié : **Mercosure*, **Mercosour*, *Mercantour*, *Mercato*, alors que ce mot était cité dans les articles. De manière générale, les erreurs sur les mots donnés dans le sujet sont inacceptables (notamment *responsable for*).

De nombreuses **confusions lexicales**, par exemple entre :

- | | | |
|-------------------------------------|--|--|
| - <i>Report</i> et <i>delay</i> | - <i>Tariff</i> , <i>price</i> et <i>prize</i> | - <i>Concurrence</i> et <i>competition</i> |
| - <i>Profit</i> et <i>benefit</i> | - <i>Journal</i> et <i>newspaper</i> | - <i>Biological</i> et <i>organic</i> |
| - <i>Cancel</i> and <i>delete</i> | - <i>Consumer</i> et <i>customer</i> | - <i>Beef</i> (indénombrable) et <i>cow</i> (dénombrable) |
| - <i>Critic</i> et <i>criticize</i> | - <i>Through</i> et <i>threw</i> | - <i>Manifestation</i> , <i>protest</i> et <i>riot</i> |
| - <i>Meet</i> et <i>meat</i> | - <i>Economic</i> et <i>economical</i> | - <i>Revenues</i> , <i>salaries</i> et <i>profit margin</i> |
| - <i>Assist</i> et <i>help</i> | - <i>Success</i> et <i>succeed</i> | - <i>Despite</i> , <i>although</i> et <i>however</i> |
| - <i>Cost</i> et <i>coast</i> | - <i>Priceless</i> et <i>cheap</i> | - <i>Sanitary</i> , <i>health</i> (problems) et <i>welfare</i> |
- *Import* et *export*, visible dans la préposition : **export from* (au lieu de *to*), **import to* (au lieu de *from*).

Des **barbarismes** : **concurrency*, **deloyal concurrence*, **unloyal opponent*, **producers*, **agricultors*, **agricol*, **costumer*...

Des **connecteurs logiques** fantaisistes : **in add*, **in more*, **in plus*, **eventhought*, **at first* pour *firstly*, **thirtly*, **firtly*, *thirsty* (pour *thirdly*), **owether* pour *however*, *endly* pour *finally*, **In a first/second time*, **In the first/second hand*, **In another hand*...

Mots de **vocabulaire** et **acronymes** mal employés ou mal orthographiés dans les copies, ou qui ont manqué aux candidats :

(reduced) tariffs	Common Agricultural Policy (CAP)	scarcity
animal welfare standards	globalization	standard of living
cattle / herd	Genetically Modified Organism (GMO)	state subsidies
competitiveness	government policies	supply chains
compromises	heirloom vegetables	sustainable agriculture
consumer responsibility	large-scale irrigation reservoir	to balance
ecological transition	livelihood	to mass-produce
economic growth	loss of consumer trust / of income	to protest against
environmental concerns	organic produce	to struggle

<i>European Union (EU)</i>	<i>profit margins, profitability</i>	<i>to threaten</i>
<i>fair trade, free trade</i>	<i>protected designation of origin (AOP)</i>	<i>to weaken</i>
<i>farmers' unions</i>	<i>protest</i>	<i>traceability</i>
<i>financial pressure</i>	<i>public funding</i>	<i>trade barriers</i>
<i>food safety</i>	<i>quality labels</i>	<i>unfair competition</i>
<i>global market</i>	<i>rising costs</i>	<i>(to move) upmarket</i>

Grammaire

En grammaire également, il serait facile d'accumuler les exemples : ils ne feraient souvent que reprendre, sous une autre forme, des erreurs déjà signalées dans les rapports précédents. Il paraît donc plus pertinent de revenir sur quelques points fondamentaux, déjà mentionnés l'an dernier, dont une maîtrise correcte permettrait d'éviter une grande partie des fautes observées.

La détermination : déterminants *a, the, ø* ; adjectifs possessifs ; quantifieurs (pour éviter : **in ø EU, *a countries...*)

Le fonctionnement de l'adjectif : sa place devant le substantif, son caractère invariable, ses déclinaisons en comparatif/superlatif (pour éviter : **European's law, *the Mercosur's goal, *health's problem, *littles farmers, *more higher...*)

Les verbes irréguliers : connaître leurs différentes formes et savoir distinguer leurs utilisations respectives (pour éviter : **the article was wrote/write/writted/writing, *it shown...*)

Les constructions verbales : éliminer ce qui ne *peut pas* exister (pour éviter : **eat local permit to stay in good health, *wasn't been, *you paying, *for protest, *to don't be responsible, *they stop to buy local...*).

Le temps et l'aspect verbal : plusieurs copies révèlent des lacunes dans la maîtrise des temps et de l'aspect. Les confusions entre prétérit et présent parfait, entre passé parfait et présent parfait (*the agreement had been signed in January*), ainsi que l'emploi abusif des formes progressives (*the text is dealing with, the article is explaining*) témoignent d'une compréhension encore imprécise des valeurs temporelles et aspectuelles de l'anglais. Par ailleurs, nous rencontrons encore bien trop d'erreurs élémentaires sur l'accord du verbe au présent simple et son sujet pluriel ou singulier : **They wants, *The union have*.

Les modaux : leurs sens respectifs et leur mode particulier de construction (pour éviter : **to can, *must buying, *will can be change...*)

Les noms, leur pluriel et leurs quantifieurs : **companys, *capacitys, *beefs, *informations, *trades, *much reunions, *many time*.

La construction des négations et questions (directes et indirectes) : le rôle qu'y joue l'auxiliaire (pour éviter : **it will do not have* ou **How the documents show different opinions?*) ; le statut particulier de *be* (pour éviter : **Do consumers are...?*) et des modaux (pour éviter : **Does consumers should be responsable to/at protecting local agriculture?*).

Les pronoms personnels, en particulier *they*, employé pour reprendre plusieurs groupes nominaux successifs. Dans certains passages, le référent du pronom devient ambigu ou change d'une proposition à l'autre sans être réintroduit explicitement, alors même que le propos entend contraster/opposer deux catégories de référents, ce qui entraîne des difficultés de compréhension et affaiblit la cohérence du texte. Exemples :

- *Irish farmers are worried because cows in South America are cheaper to produce and **they** cannot sell their meat at the same price.* => *They* = cows ou farmers ?
- *Supermarkets prefer imported products because **they** are cheaper and **they** can make more profit.* => Premier *they* = probablement les produits ; deuxième *they* = probablement les supermarchés. Le référent change sans signalement.

Les candidats qui abordent leur préparation en ayant conscience de lacunes importantes en anglais doivent s'attacher prioritairement à éviter la répétition des erreurs les plus élémentaires. Il est en effet possible d'obtenir une note satisfaisante avec une maîtrise encore imparfaite de la langue, mais cela n'est pas envisageable lorsque le lexique et la grammaire fondamentaux ne sont pas maîtrisés. Leur acquisition est à la portée d'un travail régulier et méthodique, qui constitue un prérequis indispensable.

4. Forme

Plusieurs candidats peinent à maintenir un **registre homogène et adapté** à la situation d'énonciation. Des marqueurs d'oralité ou de langue familière (*wanna, gonna, hafta, kinda, way more*, etc.) apparaissent dans des textes argumentatifs qui appellent au contraire un anglais écrit plus formel et plus précis et donc un registre plus soutenu (*want to, going to, have to, kind of, much/far more*).

Les règles élémentaires de **capitalisation** ne sont pas toujours maîtrisées. De nombreuses copies omettent les majuscules requises pour les nationalités, les adjectifs de nationalité, les langues, les mois ou certaines références géographiques (*French, Irish, European, South American, January, December*, etc.). Ces erreurs, pourtant facilement évitables, nuisent à la correction formelle de l'expression écrite.

Le jury rappelle que la maîtrise des conventions graphiques les plus élémentaires constitue un prérequis de toute production écrite. La présence répétée de **signes de ponctuation** en début de ligne ne saurait être considérée comme un détail typographique : elle nuit à la lecture et témoigne d'un manque de vigilance dans la mise en forme du texte. Une relecture attentive permettrait d'éliminer la quasi-totalité de ces erreurs.

Plusieurs candidats semblent considérer le **paragraphe** comme un élément purement typographique. Il convient pourtant de rappeler qu'il constitue l'un des principaux outils d'organisation du discours écrit. Chaque paragraphe doit idéalement développer une idée ou une étape distincte du raisonnement. Les copies rédigées en un seul bloc de texte peinent souvent à faire apparaître leur structure argumentative, même lorsque les idées elles-mêmes sont pertinentes.

Le jury déplore la présence de **copies particulièrement négligées** sur le plan matériel : écriture difficilement déchiffrable, ratures excessives, absence de soin dans la mise en page. Ces éléments nuisent gravement à la lisibilité du propos et ont, de ce fait, été pénalisés dans l'évaluation, dans la mesure où ils compromettent les conditions mêmes de lecture et de correction.

Un dernier rappel s'impose : le **nombre de mots doit être systématiquement indiqué**, ce qui n'est pas toujours le cas, et doit être exact, ce qui n'est pas toujours respecté. Tout décompte manifestement erroné, et a fortiori toute estimation peu sincère, est susceptible d'être pénalisé. Par ailleurs, lorsque ce comptage est nécessaire, il convient de le réaliser avec discernement : des procédés excessivement visibles ou perturbant la lecture du texte, tels que des marques répétées ou des séparateurs trop fréquents, nuisent à la lisibilité de la copie et sont à éviter.

Conclusion

Pour conclure, le jury souhaite rappeler que les exigences de cette épreuve restent stables et parfaitement identifiées, comme le montrent les rapports des sessions précédentes, auxquels les candidats sont vivement invités à se référer. Une lecture attentive de ces recommandations, associée à un entraînement régulier et méthodique, constitue la condition première d'une progression réelle.

Le jury tient à souligner que les écarts de niveau observés cette année sont particulièrement marqués : si certaines copies témoignent d'une maîtrise solide de la langue et d'une bonne compréhension des attentes,

nombre de productions restent fragilisées par des lacunes élémentaires en lexique, en grammaire et en méthodologie, ainsi que par une attention insuffisante portée aux conventions de l'écrit.

Il rappelle toutefois qu'il ne s'agit pas d'évaluer une maîtrise parfaite de l'anglais, mais la capacité à produire un écrit clair, structuré et intelligible, répondant à une consigne précise. À ce titre, des progrès sensibles restent accessibles à tous les candidats, y compris ceux dont le niveau initial est fragile, dès lors qu'un travail rigoureux est engagé sur les bases linguistiques et sur les méthodes de traitement des sujets.

Le jury encourage enfin les futurs candidats à tirer pleinement parti des rapports de jury, des entraînements proposés en classes préparatoires et d'un travail personnel constant, en gardant à l'esprit que des améliorations parfois modestes en apparence peuvent avoir un impact déterminant dans le cadre d'un concours.

On trouvera ci-dessous, à titre indicatif et non prescriptif, des exemples de ce qu'auraient pu être des réponses satisfaisantes aux différentes questions.

Les correcteurs

Suggestions de traitement des exercices

I. Question de compréhension

At the end of last year, French and Irish farmers were up in arms over the Mercosur deal. A January 2026 Irish Times informative article (Doc. 2) and an opinion piece from Courrier Picard published in December 2025 (Doc. 1) lay out their concerns.

French and Irish farmers fear the agreement will hurt their economic situation. By reducing trade barriers, it would allow more South American agricultural products, especially beef, to enter the EU market (Doc. 2). Farmers worry that cheaper imports will increase price competition and reduce their profits (Docs. 1 & 2). They also stress the huge difference in scale between European farms and producers in Mercosur countries, particularly Brazil (Doc. 2). In addition, they feel that agriculture is being sacrificed to secure advantages for European industrial sectors such as the automobile and chemical industries, creating an unbalanced exchange of goods (Docs. 1 & 2).

Farmers also denounce what they see as unfair competition. According to them, Mercosur producers do not have to comply with the same rules regarding traceability, transparency and the use of hormones or antibiotics banned in Europe (Doc. 2). As a result, European farmers believe they are competing under unequal conditions (Doc. 2).

Finally, they fear that lower production standards could affect product quality and potentially consumer health (Doc. 2). Both texts also suggest that farmers feel insufficiently supported by political leaders despite their protests and repeated warnings (Docs. 1 & 2).

(216 words)

II. Question d'expression 1

Some will argue that consumers can “vote with their wallets” by choosing which products they buy. Consumers can indeed play an important role in protecting local agriculture, but they cannot be the only ones responsible.

On the one hand, consumer choices clearly influence the market. In many countries, demand for local or organic food has increased significantly in recent years. In the United Kingdom, for instance, the success of farmers' markets and campaigns encouraging people to buy British produce has helped raise awareness of local farming. Such initiatives show that purchasing decisions can affect producers' opportunities and encourage more sustainable food systems.

However, it is unrealistic to expect consumers to carry this responsibility alone. Many households face financial constraints and naturally choose cheaper products, especially during periods of inflation. Imported goods are often more affordable, even when their production standards are lower. In addition, consumers do not always have clear information about where products come from or how they are produced.

Protecting local agriculture should therefore also involve governments and retailers. States can adopt protectionist measures such as higher tariffs on imported goods – though those might entail retaliation from abroad, stricter sanitary regulations or subsidies for local farmers. Supermarkets could also promote local food more actively by clearly labelling regional products or reserving dedicated sections for local producers.

In conclusion, consumer choices matter, but protecting agriculture requires collective action involving citizens, businesses and public authorities.

(235 words)

III. Question d'expression 2

Economic growth is often seen as essential for prosperity, but it can sometimes come at the expense of rural communities. Although balancing economic growth with the protection of rural livelihoods is difficult, it is not impossible.

Economic growth often relies on free trade, industrial concentration and increased competition. While this can lower prices and stimulate innovation, it may also weaken rural economies. Farmers often struggle to compete with large international producers, and small local businesses can disappear as economic activity becomes concentrated in large cities. As a result, many rural areas face unemployment, declining public services and rural exodus, especially among younger generations.

However, economic growth and rural protection do not necessarily oppose each other. Rural regions can adapt by promoting high-quality local products, sustainable tourism and environmentally friendly agriculture. Labels such as organic certification or protected geographical indications help producers remain competitive while preserving local traditions and know-how. Improved digital infrastructure and remote working could also attract new populations.

Nevertheless, this balance requires political support. Governments and the European Union must invest in transport, schools and healthcare while ensuring fair competition through regulations and subsidies. In Scotland, better digital infrastructure has helped remote communities stay connected to wider markets. Supermarkets and companies can also support local producers more actively.

In conclusion, economic growth can coexist with the protection of rural livelihoods, but only if policies reduce territorial inequalities rather than sacrifice rural communities for economic efficiency alone.

(238 words)